
ENJEUX RESPECTIFS DES RELATIONS ENTRE LA RECHERCHE ET LES PRATIQUES D'INTERVENTION

Chantal Eymard*, Odile Thuilier**

** Maître de conférences HDR*

UMR ADEF

Département des sciences de l'éducation

Université de Provence Aix-marseille I

eymard@up.univ-aix.fr

*** Maître de conférences*

Département des sciences de l'éducation

Université de Provence Aix-marseille I

thuilier@up.univ-aix.fr

RÉSUMÉ.

Notre projet de formation et notre culture universitaire initie des apprentissages méthodologiques par une interrogation de la pertinence des méthodes disponibles dans le champ des SdE et des interactions entre la recherche et le terrain (Genthon, 1997, Thuilier, 1999, Eymard, 2005). Sont ainsi générées des problématiques épistémologiques et méthodologiques sur les relations du chercheur et des acteurs de terrain, de régulations possibles qui peuvent être impulsées, tant pour le chercheur que pour l'évolution des pratiques. Dans le cadre d'un projet expérimental sur l'accompagnement de l'observance thérapeutique et l'évaluation de la qualité de vie des personnes toxicomanes, la recherche présentée a une double visée : favoriser le développement des connaissances en éducation et santé et modéliser les caractéristiques d'un tel partenariat entre chercheur et terrain.

MOTS-CLEFS : altérité, formation *par* la recherche, tiers, rapport au temps, régulations

1. Un projet de recherche expérimental où la recherche est objet de recherche

Dans le cadre d'un projet expérimental sur l'accompagnement de l'observance thérapeutique et l'évaluation de la qualité de vie des personnes toxicomanes, l'équipe d'un Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST) a souhaité se faire accompagner dans la mise en place d'un référentiel d'évaluation. Le CSST s'inscrit dans un programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS II). Il met en place un projet expérimental sur l'accompagnement de l'observance thérapeutique et l'évaluation de la qualité de vie des personnes toxicomanes séropositives pour le VIH et à risque VIH/VHC en situation de précarité. Dans les lignées des projets nationaux de santé publique les particularités de ce projet sont : ses partenaires institutionnels, notamment la DDASS et la mairie, mais aussi les centres hospitaliers, la fédération réseau ville-Hôpital-VIH, les structures proposant un hébergement thérapeutique, et les associations.

L'originalité de ce projet est également marquée par :

- l'élargissement de ce partenariat à une équipe de recherche en sciences de l'éducation pour ce qui concerne l'évaluation du projet et de sa mise en actes ;
- le souci de réinvestir les données recueillies au cours de cette démarche d'expérimentation par les différents professionnels engagés dans cette action.

La contribution de L'UMR ADEF a ainsi une double visée : favoriser le développement des connaissances en éducation et santé, modéliser les caractéristiques d'un tel partenariat entre chercheur et terrain.

L'approche méthodologique privilégiée est clinique, les corpus de données linguistiques recueillies sont analysés au moyen de l'application Alceste et par analyse thématique de contenus ; ce travail permet de caractériser les dynamiques en présence et les options méthodologiques (de recherche, d'intervention) par la formalisation de matrices permettant de spécifier trois dimensions : le dispositif de recherche ; le dispositif d'intervention ; les rapports à la recherche développés dans ce partenariat.

Le dispositif de recherche est programmé sur deux années, scandé par trois phases : de la formalisation des modèles en actes jusqu'à l'évaluation finale du projet, avec la remise de deux rapports intermédiaires et un rapport final. Outre la présence ponctuelle des chercheurs référents, a été négociée la présence d'étudiants de Master Professionnel deuxième année, du cursus Fonction et Encadrement dans le secteur Sanitaire et le Travail social (Master FEST, dirigé par Chantal Eymard, MCF-HDR). La présence des étudiants est planifiée selon un calendrier convenu avec le Centre et conciliable avec leurs obligations.

L'avant-dernière phase est en cours où nous avons inséré ce projet de recherche sur les relations entre la recherche et les pratiques professionnelles ; il sera rendu compte ici de l'actualité de ce partenariat entre chercheurs et professionnels inter-catégoriels : administratif, médical, secteur sanitaire et social.

2. De la recherche et du terrain : quelles pratiques ?

«Si la recherche peut prendre en compte l'action, elle ne se confond pas avec elle : leurs champs respectifs sont hétérogènes et leurs visées sont distinctes. (...) La recherche doit alors comprendre (au double sens d'entendement et de composition) l'interaction entre recherches et pratiques, et concevoir que ce qui est étudié est cette interaction fonctionnelle» (Genthon, 1997). Nous nous sommes donc préoccupées du statut et de la négociation de la recherche, des modes de relations au terrain, du devenir possible de la recherche suite à cette rencontre entre deux mondes (Affergan, 1997). Il s'agit de considérer les problématiques épistémologiques et méthodologiques dans les relations entre le chercheur et les acteurs de terrain, en vue de régulations possibles qui peuvent être impulsées, tant pour le chercheur que pour l'évolution des pratiques.

Quelle greffe possible si l'on considère qu'une recherche peut participer à l'évolution des systèmes de référence des professionnels, sans confondre les visées de connaissance de la recherche et les visées fonctionnelles des acteurs de terrain ?

2.1 Quel statut de la recherche pour le terrain ?

La recherche peut être considérée par le terrain comme un contrôle de ses activités et subie, sans impulser de dynamique ni de régulations du changement. Nous en arrivons ainsi à distinguer deux projets de recherche possibles, (comme posture épistémologique) qui permettent de distinguer les inter-actions possibles avec le terrain sans confondre pour autant la recherche avec une modalité de recherche-action. Les modèles de la recherche-action ne sont pas uniformes et sans amoindrir l'intérêt de telles pratiques d'intervention « avec le terrain » nous ne la retenons pas comme recherche scientifique, ce type de pratiques n'obéissant pas aux mêmes lois de production de connaissances ni d'inscription institutionnelle que la recherche initiée à l'université. En effet, les visées et les postures retenues dans une recherche-action engagent des procédures et des productions intéressantes du point de vue praxéologique et des incidences formatives, mais elles n'accordent pas le statut de chercheur aux acteurs consentants d'une telle intervention, ce qui est problématique du point de vue de l'auteur du rapport de recherche. Projet de connaissances visant à expliquer, améliorer ou comprendre autrement des phénomènes (Donnadieu, Genthon, Vial, 1997, Vial, 1999), la recherche est adressée à une communauté scientifique d'affiliation et agit avec des personnes et des jeux réglés par des lois institutionnelles, un statut et des fonctions avec lesquelles chacun choisit de s'accorder et de s'engager. Aux jeux réglés par la communauté scientifique, la contribution de tout chercheur est prise de risque lorsqu'il se confronte aux lois et aux rites de la recherche. Il en est de même lorsque le chercheur s'autorise à la lecture, à l'interprétation du patrimoine de la praxis, des acteurs du terrain. Au nom de quoi, selon quels motifs le chercheur entre-t-il en relation avec l'autre ? Quel regard et quelles attentions avisées porte-t-il à l'autre ?

Soit la recherche est à l'initiative du chercheur, soit elle est une réponse à une commande institutionnelle ; dans les deux cas, il s'agit de se garder de la confusion des postures (Ardoino, 1990) et des projets, particulièrement dans la réponse à une commande où la recherche et le terrain risquent d'être assujettis à un contrôle social. Le site où se déploie la recherche n'est pas seulement un espace, des « données institutionnelles, préférables » à une loi de structuration du système administratif et législatif, mais un "lieu de rencontre, de confrontation, de négociation, d'invention des acteurs divers. [...] » (Berthelot, 1990). Comment le chercheur reconnaît-il ces acteurs comme sujets trilogiques, « agent-acteur-auteur » (Ardoino, 1993), dans un « contexte événementiel » (Ardoino, Barbier, Corpet, 1970 : 121), ainsi que « les significations que les acteurs vont lui accorder et dont ils vont se sentir investis » (Berthelot, op. cit.) ? Comment sont considérés les enjeux de la recherche par le terrain, quelles incidences celles-ci peuvent-elle inférer ? L'idée de considération d'un sujet envers d'autres se traduit dans une éthique des rapports observateur-observé. La notion d'« estime » (Hameline, 1987) serait alors bien celle qui conviendrait pour parler des rapports possibles avec les praticiens de terrain : considérer et questionner les investissements et les bénéfices potentiels, les « places respectives [...] coordonnées » lors de « l'introduction de la recherche [...] dans la situation interactive ainsi provoquée » (Genthon, 1997 : 104-105). Alors, ce ne sont pas seulement les résultats de la recherche mais les questionnements engagés qui pourraient indiquer l'investissement, le changement opéré. Ici, deux options pouvaient être retenues, en référence aux travaux de Genthon (1997) : soit une recherche *sur* le terrain, soit une recherche *avec* le terrain. Si le terrain est objet de recherche, au sens de « faire une recherche sur », il est inféodé au sujet-chercheur, même s'il y a négociation du projet de recherche, de la place du chercheur sur le terrain, du temps accordé à ce projet. Si les acteurs de terrain sont éminemment *sujets* dans recherche, ils sont toujours assujettis au verbe du chercheur, à l'objet de la recherche. Le protocole préalable oriente les temps de recueil et se déroule selon une planification *a priori*, avec des régularisations possibles, la posture du chercheur est « externe ». La diffusion des résultats, du protocole lui-même, n'est pas une garantie de leur appropriation par le terrain ni de leur réinvestissement dans les pratiques quotidiennes.

	La recherche <i>sur</i> ...
Visées	Apposer le projet de recherche Démontrer, décrire, prédire Catégoriser, Comptabiliser des effets
Postures du chercheur	Contrôleur, auteur des instrumentations sur le terrain Implication contrôlée
Statut du sujet	« Objet (de recherche) »
Fonctions	Amélioration Diagnostic Rationalisation / Régularisation
Enjeux	Présumer le changement par la diffusion des résultats, des procédures

Tableau n° 1 : La recherche *sur*...

« La recherche *avec...* »

Considérer les acteurs comme ayant droit de parole, c'est un assujettissement co-consenti à la demande du chercheur, lequel va également s'assujettir à certaines des caractéristiques du terrain : les temps de disponibilité, la part d'autonomie et d'engagement accordé par les acteurs, les voies et les rapports hiérarchiques à observer pour être admis. Assujettissements liés à la rencontre entre sujets comme je(ux) dont le chercheur va se déjouer légalement et légitimement pour assurer sa posture de chercheur. La conjugaison des inter-actions des problématiques respectives (de la recherche, du terrain) passe ici par une restitution de l'intelligibilité des pratiques et la prise en compte de l'accueil de cette interprétation, chemin faisant. Ce qui est une autre manière de poser des modes de régulation de la recherche, dans la conformité ou la transgression (Ardoino, De Peretti, 1998), ou bien encore selon une négociation associée tout au long de la recherche. De ce fait, il y a altération réciproque lors de l'intervention du chercheur, dans les relations d'observation et de communication, si l'on considère que rien ne peut garantir une neutralité de vue, de manœuvre, qu'elles soient voulues *bienveillantes* ou objectivées. « Mon sujet d'étude n'est pas un objet (une chose). Il reste assujetti, aussi assujetti que moi, mais mon sujet de recherche c'est moi qui le nomme, qui impute sur lui une autre identité, semblable ou différente de celle qu'il croit avoir. Donc, j'interviens avec une certaine violence qui nomme, attribue, qui change le sujet. Moi, je ne suis plus le même non plus, j'ai été moi-même altéré, touché, affecté » (Gomez, 1996 : 55). L'entreprise de la connaissance tient son dynamisme de ce complexe entre *altération* temporelle et *conformisation* (Ardoino, 1980), de la déférence tenue à l'encontre de l'institution scientifique, des procédés de communication de la recherche, en prenant en considération les retentissements de la recherche pour les acteurs, au fur et mesure que le projet est actualisé.

	La recherche <i>avec...</i> “ Recherche en interaction ”
Visées	Potentialiser les expériences Impulser une démarche d'auto-évaluation Valoriser l'évolution et la plasticité des personnes, des équipes
Postures du chercheur	Consultant, Interprète Implication questionnée Principe d'altérité
<i>Statut du sujet</i>	Sujet communiquant et inter-relié Partenaire
Fonctions	Contextualiser/Différencier Elargir ses champs de signification et d'agir, s'autoriser Se responsabiliser/S'investir Mettre en Oeuvre et questionner de par la négociation
Enjeux	Développer et promouvoir la qualité des processus par la négociation et la communication <i>pendant</i> la recherche Appropriation et réinvestissement dans les pratiques

Tableau n° 2 : La recherche *avec...*

2.2 *Le statut des interactions*

Ce sont donc les visées respectives de la recherche et du terrain, les modes d'investigation et les fonctions possibles de régulation qui peuvent être des signes d'identification des modes de relation entre recherche et pratiques. Alors, la recherche peut être un "analyseur" (Lourau :1970, Guigou : 1992) possible des transformations des systèmes du terrain concerné. La « greffe des problématiques » (Bonniol : 1999), de la recherche avec celles de l'évolution des pratiques de terrain, est un travail de négociation de la demande qui explicite le statut de chacun des partenaires et considère aussi ce qu'il en est du projet des membres de la communauté éducative à laquelle on s'intéresse. L'enjeu est que la recherche « n'apparaisse pas comme une prise de pouvoir de la part du chercheur », (Genthon, 1997 : 103). En l'occurrence, les interactions sollicitées sont une prise de risque pour chacun des protagonistes dans un tel système recherche/terrain.

La prise en compte des retentissements de la recherche sur les référentiels et les pratiques, au cours et à l'issue de la recherche pourrait alors ouvrir de nouvelles problématiques sur l'évolution des institutions en présence, sur la diffusion et l'appropriation possibles des résultats d'une recherche.

	La recherche <i>Sur ...</i>	La recherche <i>avec ...</i> “ Recherche en interaction ”
Types d'inter-actions Chercheur-Terrain	Régularisation de conformité au projet du chercheur	Régulation distanciée, située Divergences, Ruptures travaillées
Type de négociation	Préalable Administrative et de principes pour l'accès au terrain Logique d'Information	<i>Palabre</i> permanente, constructive pour chacun des partenaires Dynamique de Communication
Statut du changement pour le terrain	Modification pilotée Devenir aléatoire	Apprentissage <i>par</i> la recherche Devenir parié

Tableau n° 3 : Le statut des interactions

Inscrit dans une telle « recherche avec », sera ainsi distingué le dit des acteurs sur les significations et la place que prend ce projet dans leur propre espace de travail. L'étape de restitution du rapport intermédiaire, les observations recueillies par les apprenti-chercheurs nous ont encouragés à investiguer davantage les interrelations entre la recherche et les professionnels du Centre de Soins. Cette démarche réfère alors aux perspectives de l'analyse institutionnelle (Hess et al.) en procédant à une « analyse interne » (Boumard, 1988) de « l'étayage réciproque de l'analyse et de la réalité (Boumard, 1988 : 96).

3. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique privilégiée est clinique, le cadre conceptuel mutiréférentiel (Ardoino). Elle est fondée sur l'écoute et l'interprétation des signes auprès de chaque sujet, à partir de leurs récits sur le phénomène étudié. Elle prend part « à la mise en sens par les sujets de leur histoire propre » (Levy : 1997) et pour cela s'ouvre à l'inattendu, l'imprévu, aux aspects les plus hétérogènes sans le rejeter.

Les caractéristiques de la population interviewée n'ont pas fait l'objet de critères d'exclusion. Ce sont tous les membres de l'équipe du Centre, sachant que certains d'entre eux étaient présents au démarrage du projet, et que d'autres ont intégré le Centre à mi-parcours. Nous n'avons pas exclu ces professionnels des entretiens : ils nous offraient un autre regard, une autre réalité sur l'existence de la recherche dans la vie quotidienne. Le panel des interviewés est constitué de 13 professionnels (12 femmes/ 1 homme), soit l'équipe au complet : 1 personne chargée de l'accueil, 1 médecin, 1 psychiatre, 5 travailleurs sociaux, 3 infirmières, 1 psychologue, 1 secrétaire. Les entretiens se sont déroulés dans un bureau du Centre, sur rendez-vous convenu, pour une durée d'une heure maximum, avec accord de l'interviewé sur l'enregistrement et son anonymat.

Rappelons que nous sommes dans l'avant-dernière phase, où après une première série d'entretiens (rapport d'étape n°1), nous avons élaboré un carnet de bord où chaque professionnel est invité à écrire/décrire ses pratiques, en se centrant sur quelques patients, dans une perspective longitudinale. L'insert de cet outil de recueil, à charge des praticiens, sera souvent évoqué et est un indicateur de plus sur la greffe de la recherche dans leur quotidien. La question inaugurale se présentait ainsi : « comme annoncé en réunion, il s'agit de se parler sur ce que chacun a pu percevoir, à ce jour, des rapports entre le projet de recherche et les pratiques quotidiennes ».

4. Les actualités de la recherche : la parole des sujets dans la recherche

Les rapports à la recherche développés dans ce partenariat, permettent de questionner cette intention d'une recherche *avec* et de saisir la complexité d'une telle coopération. L'essentiel des thèmes les plus fréquents et les plus exemplaires sont repris ici. Ils semblent manifester des contradictions : nous les retiendrons non pas comme des incohérences mais bien comme des marqueurs du changement, du bouleversement que peut impulser l'arrivée d'un tiers dans un groupe constitué, quand bien même il y est *a priori* favorablement accueilli. Le premier rapport de recherche ayant rendu compte des modèles en actes (santé, éducation, observance...) a fortement mobilisé les professionnels de par les écarts constatés avec leurs conceptions implicites. Cela constitue un premier motif qui argumente en faveur d'une fonctionnalité de la recherche pour « penser autrement, rebondir, adapter, inventer » (Noëlle) et qui légitime la présence des chercheurs et les contraintes des entretiens formels, « je crois que c'était nécessaire qu'à un moment la recherche soit

vraiment à l'intérieur... jusqu'à maintenant, elle s'est trop située autour...[...] et du coup, elle prenait pas du tout de consistance, c'était quelque chose qui se faisait ailleurs, et en même temps, avec un regard sur nous, donc quelque chose d'un peu dérangeant, alors que là [...] la façon dont vous nous avez présenté la première analyse, je pense que ça va permettre l'appropriation de cette recherche-là. » (Samia).

4.1 *Le projet de recherche : instituant si institué*

L'enthousiasme et la dynamique de l'équipe ne suffit pas à l'inscription symbolique et pragmatique des acteurs avec la recherche. Un nécessaire rapport au contrôle, à la chose contrainte semble incontournable pour que vive le projet de recherche, « je pense que si c'est pas aussi la chef de service qui le porte, ça sera pas fait [...]. C'est vrai qu'on était partantes, mais il faut aussi que ce soit imposé ! c'est pas que de la participation volontaire [...] il faut en parler régulièrement, ça pourrait faire partie des points de fonctionnement en réunion d'équipe » (Fanette). Cette contrainte régulière, insérée dans l'ordre du quotidien participerait de la prise de conscience des acteurs, où la recherche serait l'un des objets en tension dans la dynamique des relations de travail : rapport entre pouvoir et négativité créatrice (Arduino, Castoriadis). Il s'agit tout à la fois de maintenir un cadre et que l'esprit d'initiative puisse d'y déployer jusqu'à bousculer le cadre lui-même. « La recherche, on en parle entre nous, au café, quand on a croisé l'un d'entre vous, mais ça suffit pas, ça ne se parle pas n'importe où » (Claudine). L'intervention de la recherche est ici un analyseur des rapports dialectiques dans l'institution de soins.

4.2 *La recherche, un tiers séparateur et de rencontre*

A l'image des « métaphores de l'organisme » (Schlanger, 1995), les professionnels parlent de leur institution par une figure maternante (la dominante féminine de l'équipe n'en est qu'une composante). Par contre, la recherche, elle aussi sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs femmes, apparaît comme un élément masculin, le tiers médiateur qui, dans un double mouvement, favorise une distanciation, une déliaison institutionnelle et une rencontre renouvelée entre collègues ainsi qu'avec le monde de la recherche. « c'est très maternant, [...] du coup la recherche ça va être l'élément masculin j'ai envie de dire !... » (Samia). La recherche est également marquée de l'image biologique de la fécondité : c'est une matrice à partir de laquelle les professionnels désignent des processus de digestion, de maturation, de création. Si une organisation institutionnelle ainsi que des conditions structurelles sont évoquées, dans ces processus, les conceptions du temps parcourent la gamme dans divers registres.

4.3 *Le temps et la recherche*

Les analogies sont difficiles à concevoir entre le temps du travail professionnel et le temps du travail de recherche. « On est tellement pris dans le quotidien, [...] c'est un boulot qui est tellement dur, c'est un public qui nous en demande tellement, qui nous bouffe tellement [...]. La recherche c'est un truc en plus et en même temps c'est important, mais on peut pas lâcher [...] » (Eliane). Le temps de la recherche est parlé diversement selon « une triple nature » (Deleuze, 1968) : comme un déclencheur quasiment magique qui ne pourra produire que du changement harmonieux « à un moment donné » (Valérie) sur une ligne ascendante, ou comme un cercle où les événements professionnels eux aussi sont en révolution incessante. Enfin, dans un contexte externe et interne mouvant (politique sociale et constitution de l'équipe), la recherche ouvre une brèche dans le cercle par des expériences novatrices.

5. Modéliser les caractéristiques d'un tel partenariat entre chercheur et terrain.

Ce premier volet d'une analyse interne de la recherche (Boumard) suggère une matrice de critères pour soutenir une telle recherche *avec*, sociale et scientifique par sa façon d'être *in situ*. Ce qui permettrait d'élaborer un outil d'évaluation de la recherche, de la genèse du projet à son accomplissement.

Enoncer les visées de chaque projet : <i>“ Annoncer sans dénoncer ”</i>
Inscrire le projet de recherche dans le projet de l'établissement : <i>anticiper les contraintes calendaires et veiller aux évènements inopinés</i>
Identifier les postures respectives du chercheur et des praticiens : <i>travailler le rapport implication/distanciation</i>
Distinguer les problématiques de chacun : <i>Confronter les référentiels</i>
Réguler les modes de relations pendant la recherche : <i>Repérer les passes et les impasses de la recherche</i> <i>Se communiquer les actualisations de la recherche,</i> <i>les interprétations des référentiels pendant la recherche</i>
Accompagner les phases de la recherche <i>Etre à l'écoute des divergences et des altérations réciproques</i> <i>Actualiser les investissements respectifs par une analyse interne préalable et longitudinale de la demande et de l'implication</i>

Tableau n° 4 : Sept critères proposés pour une recherche *avec* ...

Cette collaboration implique la possibilité, pour les praticiens, de s'approprier les apports de la recherche et la possibilité, pour la recherche, d'évoluer au contact de ces pratiques. Alors la recherche peut jouer un rôle de régulation et favoriser les coordinations « car elle n'apparaît pas comme une prise de pouvoir de la part du chercheur », (Genthon, 1997 : 103). Elle est un partenariat au nom d'une compétence théorique et technique, différente de la compétence des praticiens. Ainsi conçue, la

recherche est le jeu de sens d'une activité symbolique et interactive avec les personnes par la reconnaissance du caractère contextuel et singulier de leur situation.

Il ne s'agit donc pas de répondre à des dysfonctionnements ponctuels, mais de contribuer au questionnement d'une équipe en exposant une évaluation de leurs outils fondée sur les référentiels de la recherche. Ce n'est pas le seul bilan en soi qui engage des stratégies de changement : la recherche intervient ici comme la mise en questions de leurs systèmes de références. Cette recherche est devenue alors pour l'institution-terrain un motif d'explicitation, une rencontre questionnante qui n'attend pas la justification ou l'adhésion à des raisons externes d'agir autrement. C'est l'occasion pour le terrain d'interpréter sa propre expérience et sa culture en regard des critères de lecture de la recherche et en regard des modèles communiqués comme analyseurs du projet institutionnel.

Face à des options épistémologiques de distance et d'extériorité de la recherche, l'étude des phénomènes générés par la recherche comme intervention est un objet de recherche à renouveler au regard des questions didactiques et institutionnelles. D'autres problématiques sont dégagées : procéder à l'analyse de la demande et de l'implication respectives des acteurs lors de la négociation d'une recherche, définir la transposition des savoirs formalisés par la recherche dans le corpus culturel des praticiens, réaliser une étude longitudinale des effets sur le terrain.

- Affergan, F. (1997) *La pluralité des mondes*. Paris : Albin Michel
- Ardoino, J., Barbier J-M, Corpet, O. (1970) Les analyseurs s'en vont ! *Pour n°33 Analyse Institutionnelle et Formation Permanente*, p.114-p.123.
- Ardoino, J. (1980) *Educations et relations. Introduction à une analyse plurielle des situations éducatives*. Paris : Gauthier-Villars
- Ardoino, J. (1990) Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant, in *Les nouvelles formes de la recherche en Education. au regard d'une Europe en devenir*, Actes du colloque AFIRSE Alençon 24-26 mai 1990. pp. 22-34. Paris : Andsha, 1990.
- Ardoino, J., de Peretti, A. (1998) *Penser l'hétérogène*, Paris : Desclée de Brower
- Berthelot, J.M. (1990) *L'intelligence du social*. Paris : PUF
- Bonniol, J.J. (1999) *Complexité et régulation dans la formation et la recherche*. Université de Provence. Département des Sciences de l'Education : *En questions. Cahier n° 22*
- Boumard, P. (1988) L'analyse interne in Hess, R., Savoye, A., *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris : Méridiens Klincksieck, pp. 95-106
- Castoriadis, C. (1975) *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Editions du Seuil.
- Deleuze, G. (1968) *Différence et répétition*, Paris : PUF
- Eymard, C., Thuilier, O. (2001) Recherche clinique, recherche de terrain ?, *Cahier En question n° 37*, pp. 7-24
- Genthon, M. (1997) *Apprentissage-Evaluation-Recherche. Genèse des interactions complexes comme ouvertures régulatrices*. Université de Provence. Département des Sciences de l'Education : *En questions. Mémoires n° 1*.
- Gomez, F. (1996) (sous la direction de J. Feldman) *Ethique, épistémologie et sciences de l'homme*. Paris : L'Harmattan
- Guigou, J. (1992) *Critique des systèmes de formation des adultes (1968-1992)*, Paris : L'Harmattan
- Hameline, D. (1987) De l'estime, in Delorme, C., *L'évaluation en question*, CEPEC, Paris, ESF, p.193-205.
- Loureau, R. J. (1970) *L'instituant contre l'institué*, Paris : Anthropos.
- Schlanger, J. *Les métaphores de l'organisme*, Paris : L'Harmattan
- Vial, M. (1998) *Aller sur le terrain ? Quelle posture pour le chercheur ?* Université de Provence. Département des Sciences de l'Education : *En questions. n° 20*

